Chazemais au Coeur...

PRINTEMPS 2025
N°20

Christophe LECLERC,
Maire

LA PHOTO DU TRIMESTRE

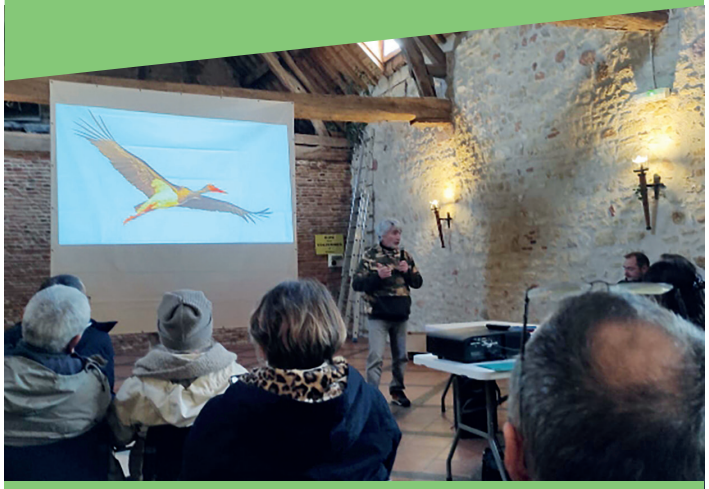

Le 15 février, plus de 150 personnes se sont réunis au Château de la Crête pour dire « non » aux éoliennes à Audes.

Mot du Maire

MADAME, MONSIEUR, CHER·E·S AMI·E·S

L'arrivée du printemps, c'est toujours comme un vent de renouveau qui souffle sur notre village. Les jours s'allongent, la nature s'éveille et nous nous réjouissons de retrouver la douceur de cette saison.

Depuis un mois, une grue de chantier s'élève dans le ciel de CHAZEMAIS symbolisant le début de notre grand projet pour notre territoire : la maison du garde va enfin être réhabilitée. Cette vieille bâtisse longtemps laissée à l'abandon va revivre au cœur de notre bourg. Ce nouvel espace public, ouvert à tou·te·s, est l'aboutissement d'un travail collectif, mené dès le début de notre mandat, tout en y associant l'ensemble de la population et avec la volonté de redynamiser notre centre bourg. Vivement la visite de chantier qui sera proposée prochainement au public.

Bien que notre mandat ait été amputé d'une année de crise sanitaire, marquée par le confinement de la période COVID, nous sommes restés mobilisés et entreprenants. Ainsi, mardi 8 avril dernier, le conseil municipal a voté le dernier budget de notre mandat. Toutes les réalisations ont vu le jour sans aucune augmentation fiscale pour les foyers. Les taux d'imposition des ménages ont été maintenus. Certes la situation d'aujourd'hui est le fruit, l'héritage d'une gestion saine, mais c'est aussi la poursuite d'une gestion administrative et budgétaire rigoureuse.

Je me réjouis également de constater, qu'en ce début d'année, vous étiez nombreux·ses à vous mobiliser à nos côtés contre le projet éolien prévu sur la commune d'Audes, à proximité immédiate du bourg, au lieu-dit Les Bergeroux, à la porte de notre centre équestre. Tous ensemble, nous démontrons notre attachement à la préservation de notre territoire et à la protection de notre qualité de vie dans notre village rural. Les photomontages mensongers, les nombreuses incohérences du dossier d'enquête publique ont illustré le mépris et l'irrespect du promoteur envers notre patrimoine environnemental qui nous tient tant à cœur.

Le planning des manifestations du mois d'avril, reçu dans chaque boîte aux lettres, reflète le dynamisme de notre vie associative et bénévole. À ce titre, notre dernier conseil municipal a voté le renouvellement des subventions et le maintien de la gratuité du prêt de salle et du mobilier pour les associations et groupes organisés. À ce sujet, dans ce numéro vous trouverez un interview de mon adjoint, Thierry CHARRET, qui revient sur les rencontres municipalité/associations avec l'annonce, entre autres, de la transformation des anciens logements communaux du centre bourg en Maison citoyenne partagée.

Je sais compter sur l'engagement de toutes et de tous, les élus du Conseil Municipal, les agents communaux, les administré·e·s entre autres petit·e·s et grand·e·s, avec, pour simple ambition, de faire de CHAZEMAIS une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir.

Continuons tous ensemble sur cette voie pour notre village où il fait bon vivre.

Avec toute ma sympathie,
Christophe LECLERC

TEMPS FORTS

Le 12 janvier a eu lieu la cérémonie des vœux du maire et de la municipalité. Beaucoup de monde, une ambiance fraternelle et une forte volonté combative et partagée pour l'avenir de CHAZEMAIS.

Le 1er mars, Sylvie, Odile et Dolorès nous avaient concocté une bien jolie matinée. Au programme : livres sur le jardinage, conférence pour savoir comment bien cultiver son jardin et ouverture officielle, pour sa deuxième saison, de la Grainothèque.

Le 14 mars, le Grillon a organisé, en partenariat avec le Centre Social de Meaulnes, un après-midi de lecture du groupe « à voix hautes » sur le thème des forêts celtiques et Marie des Bois. Une initiative appréciée qui, en seulement deux fois, a su trouver son public.

Organisée par le Grillon, **le 21 mars** s'est tenu une très belle conférence sur les forêts, la foresterie et les forestiers, animée par Monsieur Pierre-François DOUCET devant un public nombreux et attentif, qui assurément aura appris plein de choses.

Depuis 5 ans, à chaque saison, un groupe de bénévoles décore notre village. C'est une très belle initiative qui est maintenant attendue et appréciée et pas seulement par les habitant·e·s. Une initiative qui n'existe que dans peu de commune et qui fait, aujourd'hui, la fierté de CHAZEMAIS. Merci à toutes et tous !

Dans le cadre de la journée mondiale de sensibilisation de l'autisme, Allier Sésame Autisme a organisé, **le 2 avril** dernier, un jeu de piste dans le village. Un beau moment de partage et de convivialité qui honore notre commune.

Mi-janvier s'est tenue l'assemblée générale de l'ECCV. Un beau bilan 2024 pour le club cycliste qui durant toute la saison porte haut et fort les couleurs de notre commune. Nul doute qu'il en sera de même en 2025

Le 31 janvier, encore une très belle soirée crêpes organisée par le Grillon. Un événement qui chaque année rassemble nombre de concitoyens.

De plus en plus de monde (élu·e·s, associations de protection de la nature, citoyens), agissent main dans la main pour dire non aux éoliennes à Audes, afin de sauvegarder notre patrimoine, notre économie touristique, nos espèces protégées, telles les cigognes noires, dont il n'existe que 60 couples en France.

Le 5 mars a eu lieu une animation jeux pour les enfants, organisée par la mairie en partenariat avec la bibliothèque départemental de l'Allier. Un public nombreux, conquis et ravi par la diversité des jeux. L'après-midi, animé par Odile, Dolores et Florian, s'est conclu autour d'un goûter partagé et apprécié par toutes et tous.

Le 16 mars, une trentaine de personnes, toutes générations confondues, a répondu présent à l'initiative « J'aime la nature propre ». Une opération organisée en partenariat avec la mairie, l'ACCA et la fédération départementale des chasseurs. L'occasion pour le maire, Christophe LECLERC, de remercier l'actuel président, Jérôme TABUTIN, pour l'activité riche de son association, sans oublier, l'ancien président Jacques EMERY, pour le long travail effectué et qui est toujours présent aux manifestations.

Samedi 29 mars, les pêcheurs se sont donné rendez-vous à l'étang communal pour l'ouverture de la pêche. Il ne faisait pas très chaud, mais les poissons étaient nombreux et, à n'en point douter, le ravitaillement copieux. À noter la fréquentation en forte hausse en 2024, assurément une très bonne nouvelle. Les cartes de pêche sont en vente au Grillon.

Les ateliers de vannerie et tressage, proposés par Josette et le Grillon ont connu un joli succès. Le seul « hic » il n'y a, malheureusement, pas eu assez de place pour tout le monde. Mais promis l'activité reviendra.

C'est maintenant devenu un classique : **tous les lundis matin,** à CHAZEMAIS, c'est randonnée. Le groupe de marche se donne rendez-vous à 8h30 devant la mairie et il est à noter que c'est une activité gratuite et que la bonne humeur est assurée.

Toujours un très grand moment de convivialité et d'amitié. **Le 4 avril** a eu lieu, à l'initiative de Sylvie, l'atelier cuisine de printemps. Zette, Chantal et Ginette étaient aux fourneaux devant un public attentif et toujours aussi gourmand.

QUESTIONS À... THIERRY CHARRET

LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

Le conseil municipal du mardi 26 novembre 2024 a demandé à un groupe d'élu·e·s composé de Sylvie DUMONTET, Dolores LAMY et Thierry CHARRET de rencontrer individuellement tous les bureaux des 9 associations ayant une activité récurrente sur la commune.

Chazemais au Cœur : Thierry CHARRET quelles sont les associations que vous avez rencontrées ?

Thierry CHARRET : Nous avons espacé nos rencontres sur 3 mois et avons reçu toutes les associations concernées, à savoir : Gym Détente CHAZEMAIS, l'Amicale laïque, le Comité des fêtes, l'Entente Cycliste CHAZEMAIS VAUX, VALLON, le club, HURIEL, CHAZEMAIS Tennis, le Club joie et amitié, l' ACCA, le Grillon et Allier Sésame Autisme.

C au C : Quels furent les sujets abordés ?

T.C. : La première chose fut d'abord de les remercier pour leur travail, car ce qui se fait ici est formidable. La deuxième fut d'écouter leurs besoins et attentes et d'essayer d'y répondre. Enfin, ces rencontres ont permis de réaffirmer notre soutien à leurs côtés, en insistant sur la politique municipale en faveur des associations. Alors que dans nombre de communes, tout autour de nous, il est de plus en plus difficile pour les associations d'obtenir des aides, des subventions, la gratuité pour le prêt de salles, il a été notifié aux associations, qu'à l'inverse, les élu·e·s de CHAZEMAIS en ont décidé tout autrement.

C au C : C'est-à-dire ?

T.C. : Depuis plus de 70 ans, la vie associative, et plus largement la tradition du « faire ensemble », ont structuré notre commune. C'est pourquoi, la gratuité des salles reste la règle et le maintien des subventions également. La vie associative est une réelle richesse, c'est pourquoi la municipalité souhaite favoriser tout ce qui permet « le faire et vivre ensemble ». Il faut rappeler également qu'il existe sur CHAZEMAIS, en plus de la vie associative, des groupes bénévoles non structuré par la loi de 1901 qui s'activent à embellir la commune, travailler à son histoire, créer des moments d'échanges et de convivialité, aider à vider l'étang communal. C'est un tout, un ensemble harmonieux qui nous permet de donner de notre village une image dynamique.

C au C : D'où la volonté de la municipalité de communiquer sur cette image avec l'ambition d'attirer de nouvelles populations à venir rejoindre « CHAZEMAIS, un village où il fait bon vivre » ?

T.C. : Tout à fait, l'occasion de rappeler que la communication est également une prérogative municipale qui se doit d'informer et de rendre compte, à toutes et tous, des initiatives publiques se déroulant sur la commune. Tout en sachant que, bien évidemment par simple demande, la communication municipale est pleinement ouverte à toutes les associations et autres groupes structurés.

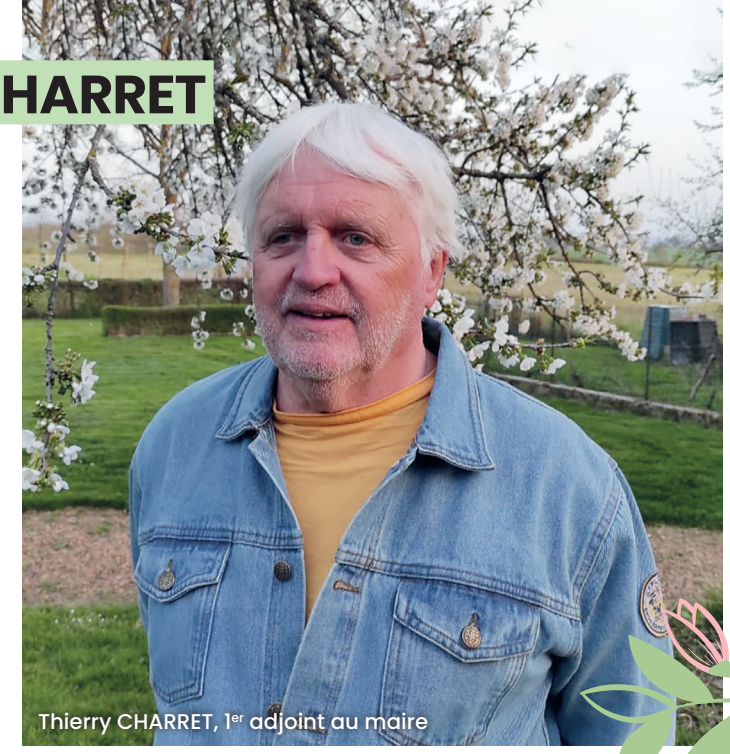

Thierry CHARRET, 1er adjoint au maire

C au C : Quelles sont les enseignements à retenir ?

T.C. : D'une façon générale, pour toutes les associations rencontrées, il existe une inquiétude quant à leur devenir. Aujourd'hui, même si le bénévolat est le moteur de toutes les activités, il est de plus en plus difficile de trouver des personnes qui souhaitent s'investir au sein du bureau. Les responsabilités sont grandes et le travail conséquent. Force est de constater que l'ensemble des bureaux des associations de notre commune est plutôt vieillissant. Ce constat n'est pas propre à CHAZEMAIS, il est identique dans l'ensemble des communes de France et particulièrement à la suite du COVID. Cela étant, pour toutes les associations, il est à noter fort heureusement leur relative bonne santé avec, bien évidemment, des attentes et besoins différents.

C au C : Quelles sont les propositions suite à ces rencontres ?

T.C. : Après en avoir discuté avec nos collègues, lors du dernier conseil municipal du 5 mars dernier, il a été acté plusieurs propositions. Tout d'abord, la création d'une « maison citoyenne partagée », ouverte à celles et ceux qui font. Ce lieu sera situé dans la maison à côté de la mairie. Cela permettra, entre autre, de maintenir une activité au cœur du bourg et ce d'autant plus avec l'arrivée prochaine de la maison du garde. Nous rencontrerons, avant la fête patronale, le comité des fêtes pour discuter ensemble de la sécurité des personnes lors de l'évènement festif : c'est une question d'importance. Nous allons également ouvrir une réflexion avec l'ACCA, pour imaginer le fonctionnement et l'occupation des vestiaires du stade, qui pourrait devenir un nouveau lieu dédié à la nature, la chasse, la pêche… Et enfin, sensibiliser très largement l'ensemble de la population sur la réelle nécessité de chercher de nouveaux bras pour renforcer la vie associative locale. Venez nombreux les épauler, ils sont formidables !

2015-2025, DEPUIS 10 ANS LE GRILLON AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS

Situé au cœur du bourg, dans la cour de la Mairie, l'épicerie-bar associative, le GRILLON, vous accueille tous les jours de 9h à 13h. Lieu de convivialité au cœur du village, vous y trouverez des articles alimentaires de première nécessité, des produits régionaux, un bar avec terrasse, la possibilité de commander la veille pour le lendemain le pain et les viennoiseries et, certains jours, le pâté aux pomme de terre, la pompe aux graton ou les gâteaux.

Pour les pêcheurs, le GRILLON est le lieu où vous devez vous procurer votre carte de pêche pour accéder à notre étang communal : 5€ pour la journée, 35€ à l'année pour les personnes résidant sur la commune, 65€ à l'année pour les personnes extérieures.

ELLES, ILS FONT CHAZEMAIS

DANIEL BOUTEILLE

Il est illusoire de penser que l'impression 3D est la chasse gardée des générations Z et Alpha, c'est-à-dire des plus jeunes. Rencontre avec Daniel BOUTEILLE qui du haut de ses 78 ans est devenu maître en la matière.

Nous connaissons tous Josette et Daniel BOUTEILLE. Après des carrières professionnelles dans la grande région lyonnaise, ils ont rejoint à leur retraite, il y a maintenant 10 ans, leur fille Alice qui venait d'ouvrir un centre équestre à CHAZEMAIS. Dès leur arrivée, ils se sont intégrés à la vie de la commune, ont aidé nos familles maliennes et ont participé aux différentes activités. Ils en ont même proposé de nouvelles, à l'image de Josette, qui a animé un atelier vannerie/tressage qui a connu un large succès le mois dernier.

Justement, c'est lors d'un atelier mémoire proposé par le centre social de Saint-Martinien et le GRILLON, que Daniel a surpris son auditoire en lui faisant découvrir ses impressions 3D. Tout le monde est resté bouche bée et il faut dire qu'il y avait de quoi.

Pourtant, rien ne prédestinait Daniel à devenir un virtuose de l'ordinateur. Il a débuté sa carrière professionnelle sur les marchés en vendant des volailles, s'est dirigé par la suite vers le secteur du transport, pour enfin rejoindre une métallerie dans laquelle il finira sa carrière comme responsable d'atelier. Dans son dernier emploi, il a appris le métier par lui-même. Il fabriquait, entre autres, des réchauffeurs à popcorn que l'on trouve dans toutes les salles de cinéma. Il faut dire que pas grand-chose ne lui fait peur ! C'est un curieux de la technologie, ce qui est innovant le passionne, il veut savoir, comprendre comment ça marche.

Daniel est ce que l'on appelle un autodidacte, mais pas du genre bricoleur, touche à tout, non, c'est une pointure, même si sa modestie se refuse de le voir ainsi.
Par exemple, il n'a jamais appris la mécanique, ce qui ne l'a pas empêché d'être, il y a encore quelques années, un passionné de modélisme automobile thermique. Passion pour laquelle il mettait au point ses moteurs, fabriquait ses propres suspensions et participait même à des compétitions.

Daniel n'est pas arrivé à l'impression 3D par hasard. Josette et Daniel ont sûrement été dans les premiers couples français à s'équiper en informatique. L'achat de leur premier ordinateur remonte à environ 35 ans : « *nous en étions, à cette époque, qu'aux balbutiements de la pratique* ». Il n'empêche que Daniel mettra tout de suite le nez dedans et trouvera, là encore, une certaine curiosité à apprivoiser l'ingéniosité des premiers logiciels.

Des réalisations minuteuses

Daniel BOUTEILLE, un autodidacte passionnant

Ils suivront toutes les évolutions technologiques dans le domaine et sont même devenus, à ce jour, des utilisateurs réguliers de ChatGPT qu'ils trouvent « *bluffant tant il ouvre des possibles à celles et ceux qui savent l'utiliser avec sagesse* ».

C'est donc tout naturellement qu'il y a 5 ans, Daniel a décidé d'explorer l'impression 3D. « *Ce n'est pas un très lourd investissement* », nous dit-il. « *On trouve des imprimantes aux alentours de 200 euros, une bobine de fil d'un kilo coûte entre 10 et 15 euros* ». « *Personnellement j'achète du fil biodégradable composé d'amidon de maïs, après il n'y a plus qu'à se lancer* ».

Dit comme ça, cela semble simple, et effectivement quelqu'un qui possède un minimum de bases informatiques peut très vite avancer en téléchargeant tout simplement, sur internet, des programmes prêts à l'impression. « *Ainsi, on trouve beaucoup de tutos pour l'électroménager, les jouets, la mécanique* ». « *C'est pratique, on peut refaire à neuf une pièce cassée chez soi. L'objet s'imprime couche par couche, c'est plus ou moins long, en fonction bien évidement de la taille. Au final, c'est aussi solide et semblable que l'original. Il existe des imprimantes de toutes tailles. Il y en a même des énormes qui, aujourd'hui, peuvent imprimer (construire) une vraie maison* ». Plus modestement, celle de Daniel peut imprimer des objets d'environ 15 centimètres.

Mais cette conception de programmes prêts à l'emploi ne séduit pas forcément Daniel. Avec, il a juste « *imprimé un modeste petit cochon tirelire au tout début* ». Sa passion, c'est la création. Donc, avec son pied à coulisse, il mesure, dessine, calcule, prend des cotes, les reporte sur son ordinateur et crée ainsi ses propres programmes d'impression, ses propres pièces. Vont naître de son imagination, des moteurs V8, des 6 cylindres en ligne, des systèmes bielles-manivelles pour faire remonter les pistons, et ça marche ! Sa production est diverse et variée : des roues de machine à laver à la petite maison pour un prochain paysage de train électrique, en passant par des objets d'art, sans oublier un poste de réparation important pour les tracteurs, jouets de son petit-fils qui a trouvé là un papi, pour le coup, bien plus fiable que le Père Noël.

Ainsi est Daniel, un passionné passionnant, de ces personnes modestes quant à leur travail aussi riche puisse-t-il être. Au-delà de ses passions, Daniel est aussi quelqu'un de très attachant, qui aime le partage et l'échange. Il sera heureux de vous en faire découvrir un peu plus si vous le souhaitez, alors n'hésitez pas à lui en toucher deux mots.

MAIRIE DE CHAZEMAIS
1 route de Vallon-en-Sully - 03370 CHAZEMAIS - 04 70 06 46 24
www.chazemais.fr mairie-chazemais@wanadoo.fr Chazemais au Coeur

Horaires d'ouverture
lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h ; mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h ; vendredi de 8h à 12h

Comité de rédaction
Lydia Perrier, Sylvie Dumontet, Anyta Cheminot, Dolores Lamy, Thierry Charret

Impression Imprimerie Saint Amandoise - 02 48 96 21 43 // **Création graphique** @A. Graphic Design - 06 89 43 77 63 // NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.